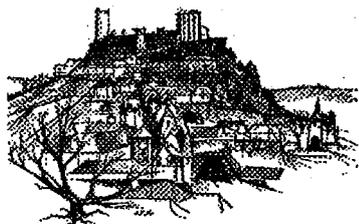


# Le Journal de



# TURENNE

## EDITORIAL

Il est traditionnellement convenu que la période des voeux se prolonge jusqu'à la fin du mois de Janvier. Même si nous sommes au delà nous vous présentons nos voeux les plus sincères pour 1999.

Chacun sait bien que les difficultés de la vie quotidienne prennent ou reprennent rapidement le premier rôle.

Mais nous savons bien aussi que les projets, quels que soient leur nature, sont le moteur indispensable pour avancer dans la vie... Alors que les vôtres se concrétisent au mieux.

Les associations, par exemple, ne sont-elles pas en cours de préparation des manifestations qui vont jalonner la vie de notre commune au cours des prochains mois avec le solide espoir d'apporter plaisir et convivialité.

L'équipe municipale oeuvre également pour améliorer le cadre de vie et les infrastructures nécessaires à tous.

Tout cela est-il suffisant ?

Peut-on faire mieux et plus ?

La réponse immédiate à ces deux interrogations, et peu importe à qui elles s'adressent, ne fait pas le moindre doute.

Alors, comment faire ?

Et là, c'est une toute autre histoire qui s'écrit chaque jour par chacune et chacun d'entre nous...

## LE MOT DU MAIRE

Lorsque paraîtront ces quelques lignes, la saison des voeux sera sans doute terminée. Je formule cependant pour chacun d'entre vous le souhait que 1999 soit conforme à toutes vos espérances. Pour ma part, je souhaite que soient réunies, dans notre commune, les conditions d'une vie sociale aussi fructueuse et harmonieuse que possible. Je souhaite en particulier que tous ceux qui y travaillent : cultivateurs, commerçants ou artisans, employés, puissent le faire sans que soient entravés leur labeur et leur talent. Je souhaite que tous ceux qui y résident, retraités ou actifs, en permanence ou pendant la période estivale, y trouvent, comme moi, un plaisir chaque jour renouvelé. Je souhaite que tous ceux qui nous rendent visite conservent, comme cela semble déjà être le cas, de leur séjour ici, le meilleur souvenir possible.

Dans la mesure de ses moyens, Votre Conseil Municipal a travaillé de son mieux dans ce sens. Par nature, je suis de ceux qui regardent plus ce qui reste à faire que ce qui a déjà été fait, c'est pourquoi je ne dresserai pas de liste exhaustive des tâches accomplies. Je mentionnerai simplement celles-ci :

- Les services que nous devons assurer l'ont été sans heurts majeurs grâce, en particulier, à la compétence (trop souvent décriée) du personnel communal;

- Le local technique municipal qui nous permettra d'accomplir mieux encore certaines tâches est en voie d'achèvement;

- Le programme d'électrification et d'entretien de la voirie s'est poursuivi comme prévu.

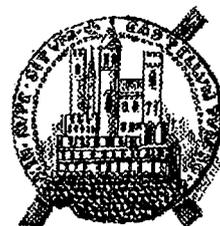
Je me réjouis particulièrement de voir que la première tranche de réhabilitation de l'école est amorcée, tant il est vrai que nous devons à nos enfants de bonnes conditions à leur enseignement. Avant la fin de l'année scolaire ils disposeront d'un réfectoire adapté à leur nombre; leurs repas, toujours copieux et de qualité, seront préparés dans une cuisine en tous points

.../...

N° 7

Janvier 99

Archives F. BAUSSIAN



conforme aux normes modernes de la restauration collective.

L'année écoulée a également vu l'aboutissement de la carte communale, l'avancée sensible du schéma d'assainissement et le démarrage du plan d'aménagement bourg, autant d'outils devenus indispensables dans une collectivité aujourd'hui. Sachez que ces tâches, menées avec l'aide d'administrations ou de consultants extérieurs, ont demandé à vos conseillers un travail souvent ingrat et beaucoup de disponibilité.

Il reste beaucoup à faire. Nous devrions acquérir dans la courant de 1999 la gare de Turenne pour la revendre à l'Office d'HLM de la Corrèze qui, en accord avec nous, la réhabilitera en appartements comme cela a déjà été fait avec succès dans d'autres communes. La demande en logements locatifs existe, nous sommes confiants dans ce projet qui, outre l'implantation de nouvelles familles, redonnera du lustre à cet emplacement qui souffre d'abandon. L'année qui démarre verra aussi la réalisation d'un gîte d'étape, entièrement financé par le syndicat de Causse Corrèzien, dans la bâtiment acquis l'an passé. Tous ces projets, nous pouvons les mener parce que nos finances sont saines. Les dépenses de fonctionnement qui totalisent 2.415.000 FF environ ont été inférieures de près de 23 % aux prévisions. Mais surtout, avec 3.304.000 FF de recettes, nous dégageons un excédent d'environ 889.000 FF qui nous met en position d'investir sans avoir à recourir plus que de raison à l'emprunt.

Résultat d'une initiative privée pleine de ténacité, une pharmacie a ouvert à Turenne il y a peu. Je souhaite que cette entreprise réussisse, certes, mais soit aussi un exemple de notre vitalité. Pour sa part, le Conseil Municipal soutient une autre ambition : celle d'ouvrir rapidement une boulangerie-pâtisserie, autre commerce hautement symbolique.

En matière de vie publique, comme en toute choses, il faut savoir donner du temps au temps; c'est ainsi qu'après bien des discussions et des chamailleries, le problème de la route semble devoir trouver une solution satisfaisante pour la sérénité et la beauté du site de Turenne. Je suis, sur ce point qui me tient particulièrement à coeur, raisonnablement optimiste.

Enfin, pour ce qui me concerne, je fais de mon mieux pour représenter et défendre partout où il se doit les intérêts de notre commune. Pris par ma vie professionnelle, particulièrement chargée, je sais ne pas pouvoir toujours consacrer à tout un chacun le temps qu'il serait en droit d'espérer. Je vous demande de m'en excuser. En revanche, je sais pouvoir compter, sans défaillance, sur tous ceux qui m'entourent : adjoints, conseillers, personnel communal, et je les en remercie de tout coeur.

Amicalement à tous.  
Alain Soularue.

## DEMOGRAPHIE

Du 1er JANVIER 1998 au 31 DECEMBRE 1998

### - NAISSANCES :

- Mickaël FORNASSIER, né à Brive le 8 MAI 1998.
- Hugo, Patrick BOTTON, né à Brive le 28 JUILLET 1998.
- Lucie TOLSTAKOJINE, née à Brive le 12 AOÛT 1998.
- Marie ARDAILLOU, née à Brive le 31 AOÛT 1998.
- Simon GARRIC, né à Brive le 11 SEPTEMBRE 1998.
- Emma, Servane, Louise, Charlotte RICOU, née à Brive le 29 SEPTEMBRE 1998.
- Clémence, Camille DELMAS, née à Brive le 15 OCTOBRE 1998.
- Firmin BEYLIE, né à Tulle le 14 NOVEMBRE 1998.
- Merlin, Jules SOULIER, né à Tulle le 23 NOVEMBRE 1998.
- Fanny, Josépha MARIOT, née à Brive le 9 DECEMBRE 1998.

### - MARIAGES :

- Didier GEOFFRE et Véronique Marie Elisabeth DUMAS, le 18 AVRIL 1998.
- Frédéric Charles DESCHAMPS et Sandrine DELMOND, le 2 MAI 1998.
- Stéphane, Simon, Bernard, Raymond PAGES et Miryam Marie LAROCHE, le 25 JUILLET 1998.
- Xavier, Ernest, André ESNON et Valérie BEYLIE, le 12 SEPTEMBRE 1998.
- Serge, Marcel PORTOLAN et Isabelle TRAUCCOU, le 19 SEPTEMBRE 1998.
- Christian, Robert SOULIER et Sophie, Michèle, Annie COPPIN, le 26 SEPTEMBRE 1998.

### - DECES :

- M. Sylvain BESSE décédé à Brive le 21 MAI 1998.
- Mme. Mathilde Marie Jeanne BROUSSE décédée à Turenne Gare le 31 MAI 1998.
- M. Alain LAMBIN décédé à Brive le 19 NOVEMBRE 1998.
- Mme. Marie GAGNOT décédée à Brive le 7 DECEMBRE 1998.

## - COMITE DES FETES

Au nom du Comité des Fêtes, je voudrais une fois de plus remercier toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider à organiser la Fête Votive du mois de Juillet et en particulier les conscrits, sans qui la fête ne pourrait avoir lieu.

Pour renforcer cette organisation, le Comité des Fêtes et le Comité de la Foire aux Chèvres et aux Chevaux ont fusionné; de ce fait, le Comité des Fêtes et celui de la Foire aux Chèvres et aux Chevaux ont été dissous, ceci afin de créer la nouvelle association "TURENNE FOIRES ET FESTIVITES", ceci dans le seul but de donner plus d'ampleur aux deux manifestations existantes - à savoir la Foire aux Chèvres et aux Chevaux le 8 Mai et la Fête Votive le 2ème week-end de Juillet - et de développer de nouvelles activités.

Pour animer un village, il faut des bonnes volontés; elles existent mais elles ne suffisent plus, aussi nous faisons appel aux personnes qui désirent participer à la vie associative de leur village. Elles peuvent se joindre à nous quelle que soit l'aide qu'elles puissent nous apporter. Nous comptons également sur le soutien de la municipalité.

Le bureau de cette nouvelle association se compose de la façon suivante :

Président	: Jean-François MAYRAN
Vices Présidents	: Jacques POIGNET, Christine PRADAL
Secrétaire	: Marcelle GUARRY
Trésorier	: Michel GORSE
Trésorier Adjoint	: Jean-Pierre TRIVIER

Christine PRADAL.

## - CLUB DES VISCOMTINS

Le Club des Viscomtins se porte bien, merci. Près d'une centaine de personnes y ont souscrit ou renouvelé cette année leur adhésion. Les membres du Club adhèrent de ce fait à la Fédération Départementale des Aînés Ruraux et à sa Fédération Nationale qui regroupe actuellement environ 80 000 membres.

Les activités du Club et notamment les déplacements sont couverts par une assurance spécifique souscrite au plan départementale auprès de GROUPAMA.

Les activités ont été marquées par plusieurs sorties amicales et enrichissantes, et plus récemment par une journée dans les vastes horizons de l'Aubrac avec la visite de la fromageries de Laguiole.

Rappelons également la réussite du circuit d'une semaine à la découverte de la Tunisie qui a conduit les trente cinq personnes qui y ont participé jusqu'aux confins du Sahara.

Pour la fin de l'année, sont prévus :

- Le 7 Novembre, une journée sur Cahors et le Vignoble.
- Le 24 Novembre, une réunion repas avec la projection du film réalisé par une adhérente sur le voyage en Tunisie et les photos prises.
- Le 19 Décembre, le traditionnel repas de fin d'année.

Après, il faudra penser à l'Assemblée Générale qui se tiendra en Janvier, assemblée qui comportera entre autres, le renouvellement du bureau et les projets pour l'année à venir.

Le Président : M. JUILLE R.



### **- RECETTE : Le bouillon de corbeau, et bon appétit..**

*1 jeune corbeau, 1 motte de saindoux, 1/2 verre d'eau de vie, 1 bouquet garni, sel et poivre.*



Choisissez un corbin que l'âge n'a point trop endurci, plumez-le et étripiez-le. Faites revenir l'oiseau dans le saindoux pendant une vingtaine de minutes puis couvrez-le d'eau. Versez l'eau-de-vie. Ajoutez le bouquet garni. Salez et poivrez généreusement. Passez le bouillon quand vous jugerez que la cuisson est suffisante (*ne ménagez ni le bois ni votre patience !*). Présentez en soupière avec des croûtons et recommandez à vos convives de verser un peu de vin rouge dans leur assiette, un fond de verre, comme pour faire chabrot. Cela gagnera en saveur ce qui sera perdu en apparence !

## LA VIE DES COMMISSIONS

### - COMMISSION DES TRAVAUX.

C'est de toute évidence la commission qui est la plus demandée par nos administrés. Environ une à deux fois par mois, ses 7 membres se retrouvent à la Mairie ou sur les différents chantiers. Voici les quelques principales occupations du moment :

- Aménagement cantine scolaire
- Construction local technique
- Routes communales
- Chemins ruraux
- Achat et vente de terrains
- Prévision investissement matériels communaux
- Finition carte communale
- Préparation P.A.B.
- Schéma d'assainissement

Les chemins retenus pour l'année 99 ne sont pas encore connus, le Conseil Général n'ayant pas donné sa décision de subvention à ce jour.

Rappelons que la route de la Brunerie a été entièrement suivie et rénovée grâce à une aide de 50 000 F apportée par Monsieur NAUCHE, député de la Corrèze.

**Aménagement** de la plate forme sous le monument aux Morts, en parking ombragé, par la S.A.R.L. JARRIGE ESPACES VERTS des Quatre Routes (Lot), en MAI 1998. Cet aménagement comprend : la plantation d'arbres, d'arbustes pour le talus en touffe moyenne, de haies, de la construction d'un accès piétonnier sans emmarchement.  
Coût total T.T.C. : 36.782,39 F.

**Mise en sous-terrain** des réseaux E.D.F. et P.T.T. au Bourg Rue de la Mairie.

- Part de la Commune : 113.360 F H.T.
- Part France Télécom : 159.120 F H.T.
- Coût global = 272.480 F H.T.

### - COMMISSION SCOLAIRE.

L'École de Turenne accueille 62 élèves parmi lesquels, 15 enfants en classe maternelle des communes avoisinantes.

- 3 de Ligneyrac
- 7 de Nazareth
- 5 de Noailhac

Les travaux concernant l'extension et le réaménagement des cuisines et réfectoire, doivent débiter incessamment. Madame Anne-Marie MARRACHO, assure les tâches ménagères du bâtiment.

Prix de la cantine à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 1999.

- Enfant : 13,00 F.
- Adulte : 17,80 F.
- Tarif de la garderie : 9,50 F / demi-journée.  
19,00 F / journée.

Coût du transport scolaire pour les primaires :

- Coût de la carte : 269,00 F.
- La commune prend à sa charge : 142,00 F.
- Participation des familles : 127,00 F.

### - COMMISSION LOISIRS, CADRE DE VIE, VIE COMMUNALE.

#### - Maisons fleuries 1998.

Cette année encore, de nombreuses photos ont été prises, soit une trentaine de maisons photographiées. Nous félicitons les Turennois et les Turennoises qui, chaque année, font un effort pour embellir notre commune. Les lauréats pour la saison 1998 sont :

- |                           |                     |                          |                   |
|---------------------------|---------------------|--------------------------|-------------------|
| - M. et Mme DELON M.      | au Poujouloux       | - M. et Mme DUFOUR       | la Combe des Lacs |
| - M. et Mme FAUSTINOM.    | au Coucourmet       | - M. et Mme FRITSCHR.    | la Brunerie       |
| - M. et Mme GOUYGOU G.    | les Eynials         | - M. GOUYGOU F.          | la Brunerie       |
| - M. et Mme LEYMARIE J.P. | Turenne Gare        | - M. et Mme MIRANDE C.   | Turenne Gare      |
| - Mme ODOT P.             | au Bourg de Turenne | - M. et Mme PATRAUX J.   | Mathé             |
| - M. et Mme RAGUENEAU P.  | les Eynials         | - M. et Mme SOUSTRE J.P. | Bontemps          |

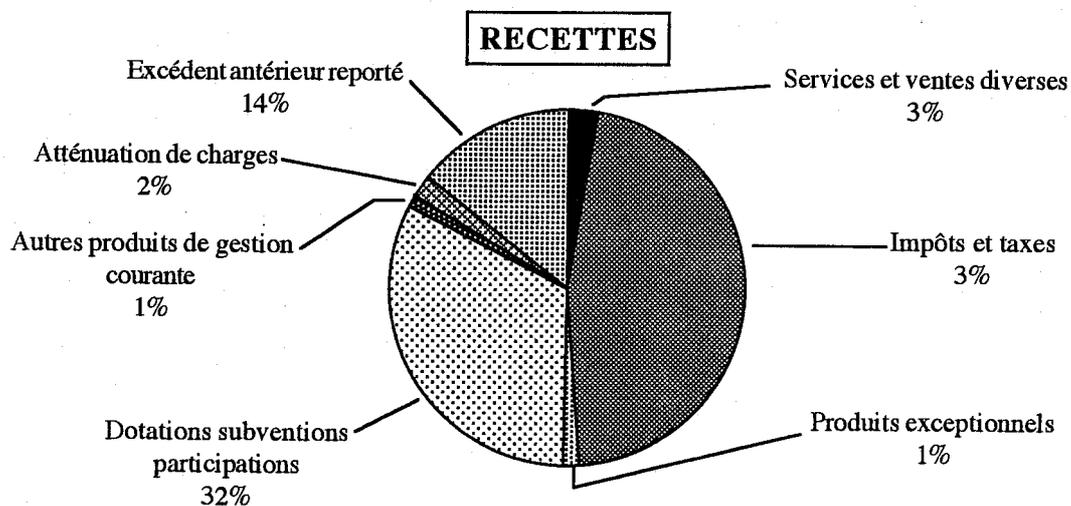
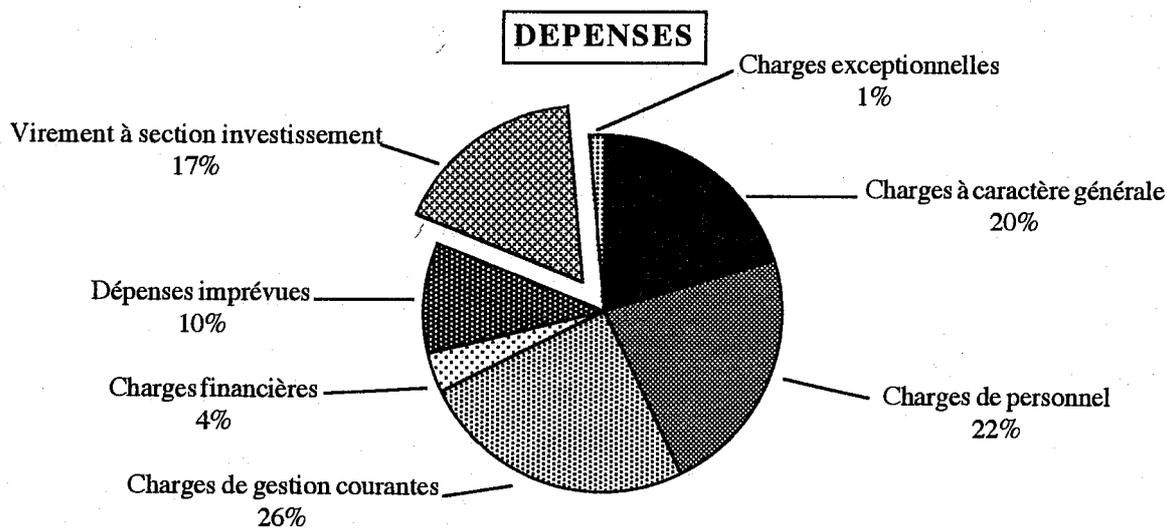
Nos félicitations à tous, et à l'année prochaine.

# BUDGET 1998

## SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	En F
Charges à caractère général	768 800
Charges de personnel	838 600
Charges de gestion courante	937 686
Charges financières	134 000
Dépenses imprévues	393 628
Virement à section	648 870
Charges exceptionnelles	48 240
	<b>3 769 824</b>

RECETTES	En F
Services et ventes diverses	100000
Impôts et taxes	1745452
Produits exceptionnel	52240
Dotations subventions	1212011
Autres produits de gestion	40000
Atténuation de charges	80 800
Excédent antérieur reporté	539321
	<b>3 769 824</b>

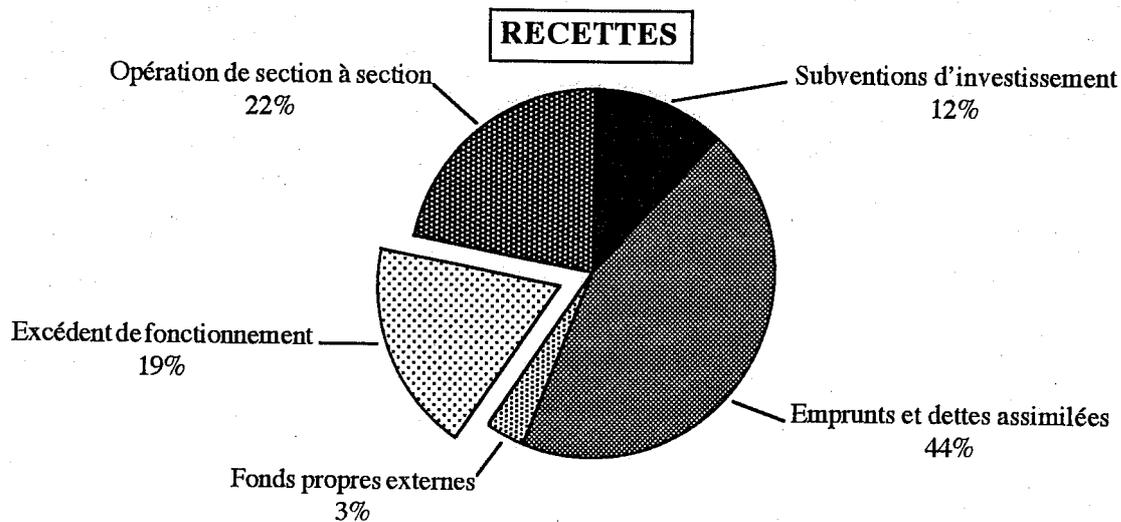
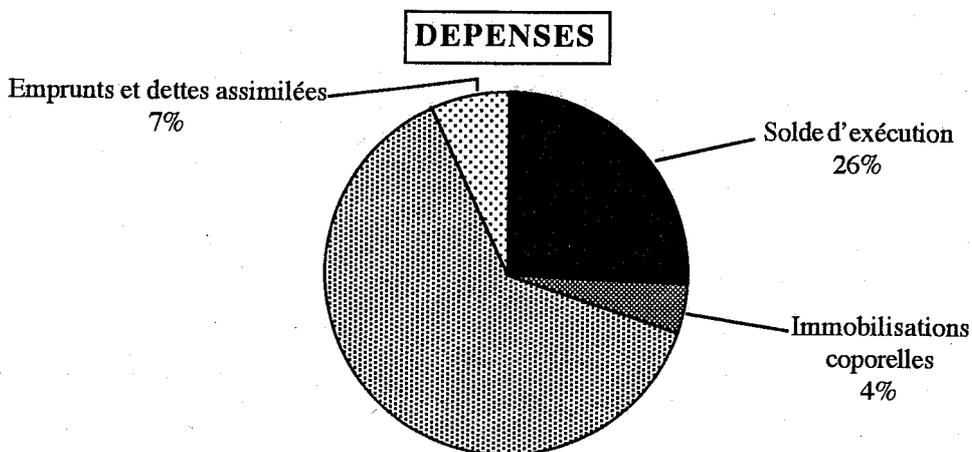


# BUDGET 1998

## SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	En F
Solde d'exécution	819201
Immobilisation corporelles	138690
Immobilisation corporelles	1997092
Emprunts et dettes assimilées	221746
	<b>3 176 729</b>

RECETTES	En F
Subventions d'investissement	381974
Emprunts et dettes assimilées	1400000
Fond propres externes	108091
Excédent de fonctionnement	589554
Opération de section à section	697110
	<b>3 176 729</b>



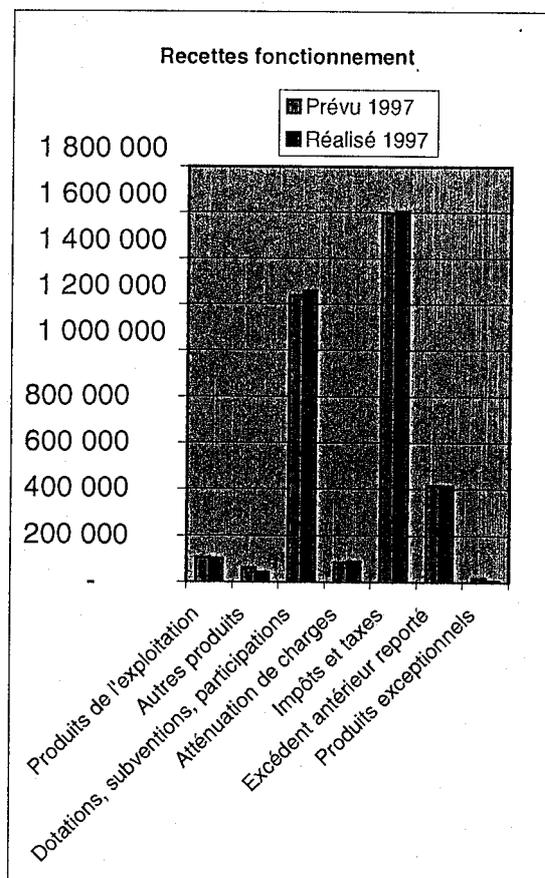
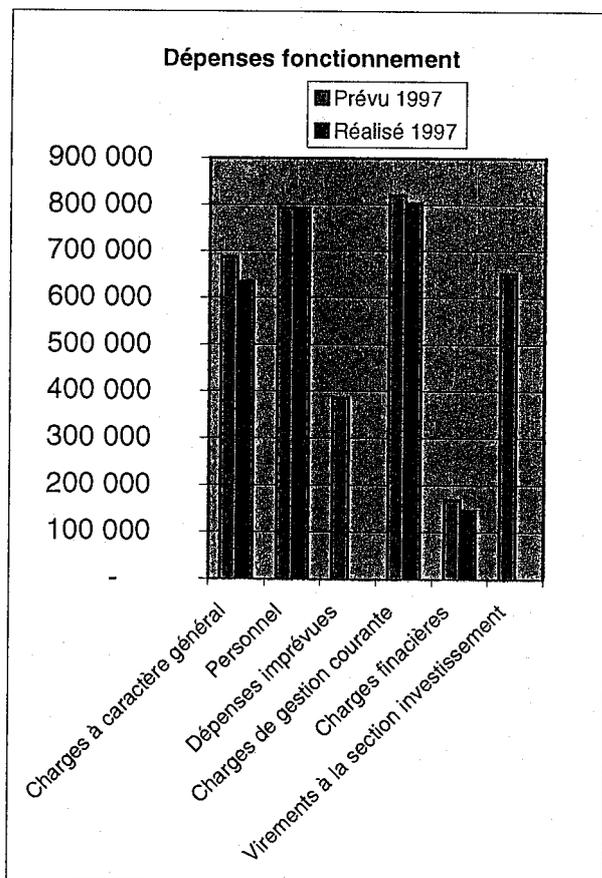
# BUDGET 1997

## COMPARATIF PREVU/REALISE

### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES en F	Prévu 1997	Réalisé 1997
Charges à caractère général	685 357	<b>632 648</b>
Personnel	791 000	<b>790 889</b>
Dépenses imprévues	385 297	<b>0</b>
Charges de gestion courante	818 970	<b>802 136</b>
Charges financières	168 100	<b>144 317</b>
Virements à la section investissement	651 050	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 499 774</b>	<b>2 369 990</b>

RECETTES en F	Prévu 1997	Réalisé 1997
Produits de l'exploitation	103 500	<b>98 996</b>
Autres produits	58 000	<b>39 287</b>
Dotations, subventions, participations	1 233 073	<b>1 254 245</b>
Atténuation de charges	80 800	<b>85 926</b>
Impôts et taxes	1 596 105	<b>1 602 443</b>
Excédent antérieur reporté	414 296	<b>414 296</b>
Produits exceptionnels	14 000	<b>3 672</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 499 774</b>	<b>3 498 865</b>



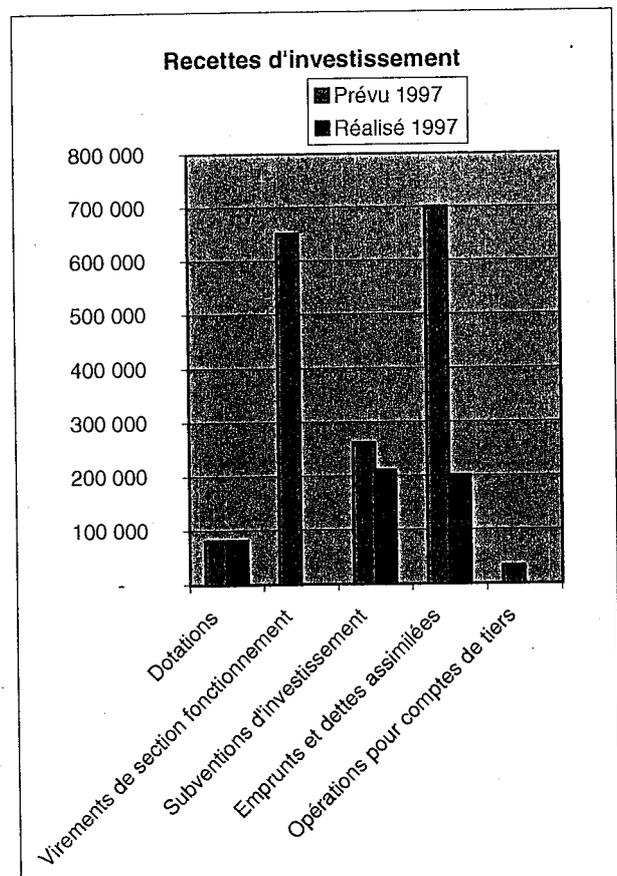
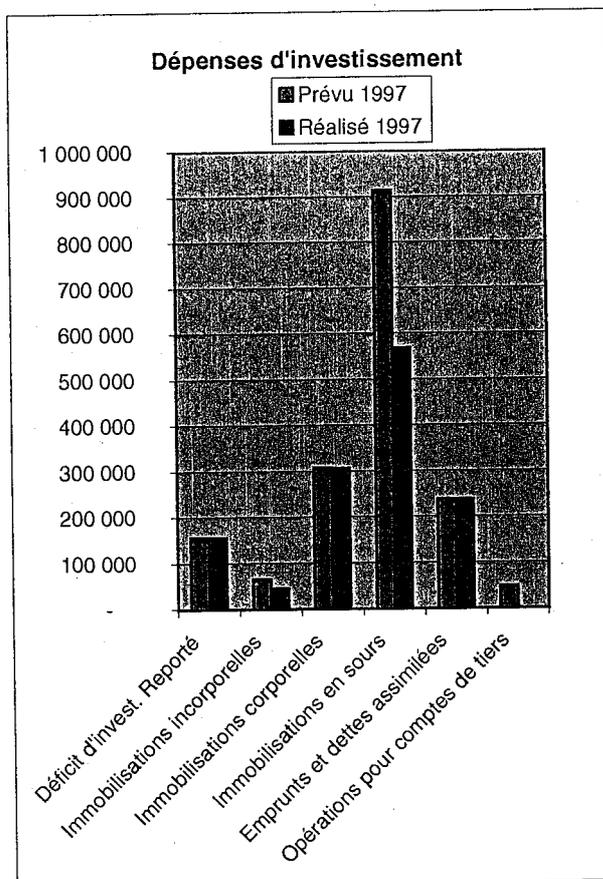
# BUDGET 1997

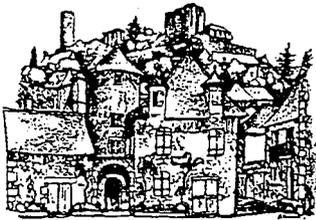
## COMPARATIF PREVU/REALISE

### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES en F	Prévu 1997	Réalisé 1997
Déficit d'invest. Reporté	155 235	155 235
Immobilisations incorporelles	65 000	44 019
Immobilisations corporelles	307 319	305902
Immobilisations en sours	912 969	567 278
Emprunts et dettes assimilées	237 265	237 235
Opérations pour comptes de tiers	47 440	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 725 228</b>	<b>1 309 669</b>

RECETTES en F	Prévu 1997	Réalisé 1997
Dotations	80 883	80 883
Virements de section fonctionnement	651 050	0
Subventions d'investissement	260 792	209 585
Emprunts et dettes assimilées	700 000	200 000
Opérations pour comptes de tiers	32 500	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 725 225</b>	<b>490 468</b>





# TURENNE FOIRES ET FESTIVITES



Un des Plus Beaux  
VILLAGES DE FRANCE

Turenne le 10 février 1999

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le Comité des Fêtes et le Comité de la Foire aux Chèvres et aux Chevaux se sont réunis dans le courant de l'automne 1998 afin de former un seul Comité que nous avons appelé Turenne Foires et Festivités.

L'objectif de ce nouveau comité est d'organiser tout au long de l'année l'animation de notre village au travers de diverses manifestations.

Cette année, notre ambition est simplement d'assurer les manifestations que les deux précédents comités organisaient tous les ans :

- une soirée belote (qui s'est déroulée avec succès le Samedi 16 Janvier),
- un repas cassoulet, le 27 Février avec une animation Karaoké années 60-70,
- la foire aux chèvres et aux chevaux du 8 mai,
- la fête votive des 10 et 11 juillet,
- une manifestation d'automne qui n'a pas été encore définie.

L'an prochain, nous ferons en sorte de rajouter une manifestation, sans doute de fin d'été, qui ira chercher sa source dans les traditions de Turenne.

Nous essaierons aussi de développer une manifestation à Turenne Gare qui fait partie intégrante de la commune de Turenne.

La municipalité nous permet, et nous l'en remercions vivement, d'utiliser la salle des Capucins pour organiser les manifestations qui se déroulent l'hiver.. Aussi, le repas du 27 février se déroulera dans cette salle qui sera chauffée pour l'occasion.

Pour la foire aux chèvres et aux chevaux, nous espérons pouvoir dévier la circulation. Cela permettra d'organiser des promenades en carrioles au sein du village et rendra cette journée encore plus agréable.

Au delà de la traditionnelle vente de chèvres et de chevaux qui se fait dans le pré que nous prête gentiment M. Marcel Gramont, de la présentation de chevaux (de race) sur la place et du grand déballage de forains et de brocanteurs, nous essayerons de présenter d'autres attractions inédites qui devraient apporter un attrait particulier à cette manifestation.

En plus du traditionnel repas de midi sous chapiteau, la journée se terminera par un repas suivi d'un bal où chacun d'entre vous sera convié.

La fête votive se déroulera comme tous les ans au mois de juillet.

Le samedi soir, un repas suivi d'un bal. Le dimanche, les rues de Turenne seront animées par divers groupe de Jazz Nouvelle Orléans et un concert de jazz gratuit sera assuré le soir sous forme de bœuf.

Comme vous le voyez, le programme est ambitieux. Il le sera encore davantage l'année prochaine si nous en avons la possibilité.

Cette possibilité viendra non pas de la volonté des membres du bureau ni celle de la municipalité ni même des éléments financiers que nous pouvons ajuster compte tenu de la bonne volonté de beaucoup d'entre nous mais ne sera assurée qu'avec l'aide effective que nous pouvons recevoir de chacun des habitants de Turenne.

En effet, nous ne pouvons rien faire sans l'aide de volontaires.

Ces volontaires, nous en avons besoin essentiellement le jour de la manifestation ainsi que la veille et le lendemain de celle-ci.

Il ne s'agit donc que d'une aide ponctuelle, clairement repérée dans le temps mais dont nous ne pouvons nous passer sous peine de devoir arrêter les diverses manifestations du village.

Devant l'ampleur, le succès et l'intérêt qu'elles suscite dans la région, nous sommes nombreux à reconnaître que cela serait très regrettable.

Pour vous permettre d'avoir plus de renseignement sur l'aide dont nous avons besoin et pour vous permettre de vous inscrire comme volontaire à telle ou telle manifestation, nous avons demandé à Brigitte CASTANET, que vous pouvez joindre au **05 55 85 90 79**, de bien vouloir être votre interlocutrice.

Aussi, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec elle pour tous types de renseignements concernant les manifestation Turennoises. Elle vous les communiquera avec plaisir.

Merci. Nous comptons sur vous.

Le bureau de Turenne Foires et Festivités

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/02/1998

**\* Compte rendu de la réunion de la Commission des Finances :**

Monsieur le Maire présente une synthèse des comptes en Investissement et en Fonctionnement.  
Monsieur J. LEVARD, Conseiller Municipal, détaille la situation budgétaire par article et apporte au Conseil toute les précisions demandées.

**\* Préparation du BUDGET 1998 :**

Monsieur le Maire expose les prévisions pour 1998 ainsi que les investissements à prévoir sur le Budget 1998 : Voirie, construction du local technique, fixation des statuette à l'EGLISE, achat d'un tracteur, travaux de mise en souterrain, aménagement plateforme en parking ombragé, etc... Quant aux travaux à l'ECOLE, un chiffrage doit être demandé au Cabinet PARQUET; il faut prévoir les travaux d'insonorisation du préau.

Une large discussion s'instaure autour de ces propositions.

**\* Situation de C.E.C. et du C.E.S.**

Monsieur F. POIGNET, actuellement en C.E.S. sera nommé Agent d'Entretien Stagiaire à compter du 1er MARS 1998. Il suivra une formation à la conduite des véhicules lourds en vue de l'obtention du Permis C.

Les contrat C.E.S. de Melle V. LAGIER se terminant le 28 février, un recrutement sera prochainement lancé en vue de son remplacement.

**\* Modification des statuts du SYNDICAT DU CAUSSE :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les nouveaux statuts du Syndicat du Causse.

Après en avoir Délibéré, le Conseil Municipal approuve ces nouvelles modifications dont il résulte en autres, le transfert de propriété à la Commune de l'étang de pêche, du terrain de sport et de camping de la gare, ainsi que la prise en charge des travaux d'aménagement du gîte par le Syndicat.

**\* Divers :**

Madame CASTANET, Adjoint, expose divers points pour l'ECOLE :

- Renouvellement du contrat du photocopieur avec AMDC
- Prévoir une subvention pour le J.M.F.
- Une participation sera demandée aux communes voisines dont les enfants fréquentent

l'école maternelle.

Monsieur RAGUENEAU, Adjoint, donne lecture de lettres de différents organismes sollicitant une subvention pour 1998.

Lecture est faite d'un courrier de la "Pétanque Turennoise" sollicitant une aide financière pour les travaux de mise aux normes électriques du bâtiment et la construction d'un W.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de financer les travaux.

**\* Les subventions suivantes ont été décidées :**

- Foire du Jeudi de la Passion	: 5.000 F
- Comité de la Foire aux Chèvres	: 3.000 F
- Comité des Fêtes	: 3.000 F
- L'Ecole de Rugby (l'USAT)	: 1.500 F
- La F.N.A.C.A.	: 1.200 F
- Le Club "Les Viscomtins"	: 1.000 F
- Société de Chasse de Turenne	: 800 F
- Société de Chasse de Gernes	: 600 F
- La Prévention Routière	: 100 F

Une Subvention de 2.000 F sera versée à l'Association de Boulou les Roses en contrepartie des travaux effectués pour le compte de la Commune.

Le Conseil Municipal, à la demande de Monsieur RAGUENEAU, confirme que pour mi-février les associations devront nous remettre leur calendrier des manifestations à la Salle des Capucins, afin de pouvoir donner une réponse aux particuliers qui en demandent l'usage, pour des vins d'honneur, dans les meilleurs délais.

## Séance du 27/03/1998

Le Conseil rend hommage à la mémoire de Monsieur Charles CEYRAC, puis lecture est faite du compte rendu de la séance du 06 Février 1998. Approbation à l'unanimité.  
Monsieur MARCIAL, receveur municipal, assiste à la réunion.

### \* Compte administratif 1997 (Budget Principal) :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1997 qui se solde par un report d'investissement de 563.965,01 F et un excédent de fonctionnement de : 714.579,13 F.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter en 1998 l'intégralité des reports d'investissement soit : 819.200,45 F (compte tenu de l'existant des exercices antérieurs).

Il affecte, à l'unanimité, les résultats cumulés de fonctionnement soit : 1.128.875,44 F, comme suit :

- report en budget de fonctionnement	: 539.321,44 F
- financement de la sect. Investissement	: 589.554,00 F

### \* Compte administratif 1997 (Budget Assainissement) :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1997 qui se solde par un report d'investissement de 107.963,63 F et un excédent de fonctionnement de 87.815,50 F.

### \* Budget :

Monsieur le Maire présente la projet de BUDGET pour 1998.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité :

- BUDGET PRINCIPAL :

En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, et s'élève à la somme de : 3.769.824,00 F.

En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes, et s'élève à la somme de : 3.176.729,00 F.

Le détail du budget sera publié dans le prochain numéro du Journal de TURENNE.

- BUDGET ASSAINISSEMENT :

La section de fonctionnement (exploitation) s'élève à la somme de : 135.315,00 F et s'équilibre en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'élève à la somme de : 344.833,00 F (reports inclus).

Les taux de base des impôts locaux n'ont pas été modifiés.

## Séance du 05/06/1998

### \* Cession d'un terrain communal : Délibération.

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'implantation de pharmacie présenté par Monsieur et Madame BOS Eric a abouti à une autorisation définitive.

Conformément à la promesse de vente prise par le Conseil Municipal du 29 MARS 1994, il convient de procéder à la cession. Pour ce faire, le service des domaines a été sollicité et a fourni une estimation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de vendre une partie de la parcelle cadastrée N° 2068 de la Section C pour une contenance maximale de 555 M2, au pris de 50 F le M2, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches et signer les actes.

### \* Station d'Épuration à TURENNE-GARE :

Monsieur J.Pierre TRIVIER, Conseiller Municipal, fait part au Conseil Municipal des divers problèmes de fonctionnement de la Station d'Épuration. Contact doit être pris avec un responsable en charge de l'étude du schéma d'assainissement.

### \* Divers

- Une subvention de 500 F sera versée à l'Association qui s'occupe de la Foire Grasse de MEYSSAC.

- Carte Communale : Monsieur le Maire explique que l'élaboration de la carte communale arrive dans sa phase finale. Un certain nombre de modifications de zonage ont été soumises pour avis à l'ensemble des services de l'Etat et du Département qui ont rendu leur avis définitif. Il conviendra de ratifier prochainement cette carte par un vote.

- Monsieur Yves GARY, Conseiller Municipal, demande à ce que la Commission AUTOSIL fasse le point avec la direction de l'entreprise, suite à l'avis légal publié dans la Montagne du 04 MAI 1998 et semblant concerner une restructuration juridique.

- Travaux Ecole et Garage Communal :

A la demande du Conseil Municipal, Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des dossiers. Il confirme que l'architecte va procéder à l'appel d'offre et que l'achèvement du garage communal est toujours programmé pour l'automne 98.

Monsieur le Maire va faire le point avec l'architecte quant à l'avancement de l'étude des travaux de la cantine scolaire.

**\* Jury d'assises :**

Trois personnes ont été désignées, par tirage au sort, pour figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises, pour l'Année 1999 :

Madame BEAUDET épouse POUPLIER Annick, Monsieur CHAUZU Jean-Louis, et Monsieur CRESPEL Nicolas.

Le Dimanche 28 Juin 1998, à 11 Heures, la Municipalité recevra à la Bibliothèque, Monsieur J.Pierre FONTENAY, vainqueur du dernier PARIS-DAKAR.

### Séance du 04/09/1998

**\* Point budgétaire 1998 :**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la situation budgétaire de la Commune (du 01/01 au 04/09/1998) aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

**\* Assainissement :**

Monsieur TRIVIER, Conseiller Municipal, donne un compte rendu de la réunion du 24 Juin concernant l'étude du Schéma d'assainissement. Il faudra en effet choisir un procédé d'épuration le mieux adapté au traitement des effluents collectés dans le secteur du Bourg. Monsieur RATEAU, Socama Ingénierie, poursuit son étude et un nouveau dossier doit être présenté.

**Immobilisations en cours : Avancement des travaux.**

**\* Local Technique :**

La réunion d'ouverture des plis a eu lieu le 30 Juillet 1998.

Ont été retenus pour effectuer les travaux :

- Lot N° 1	: Gros Oeuvre - V.R.D. - Entreprise AZNAR	: 277.273,63 F
- Lot N° 2	: Charpente tradition bois - Entreprise BERGEAL	: 51.217,37 F
- Lot N° 3	: Couverture Zinguerie - Entreprise SAULE	: 63.462,98 F
- Lot N° 4	: Menuiseries extérieures et intérieures - Entreprise MONMAURT	: 29.673,63 F
- Lot N° 4 bis	: Fermetures industrielles - Entreprise BERGEAL	: 31.023,14 F
- Lot N° 5	: Plâtrerie, Peintures, etc... - SARL DESCAT	: 34.649,64 F

Une réunion de chantier est prévue pour le 10 Septembre 1998.

**\* Ecole :**

Extension et réaménagement des cuisines et réfectoires.

L'avis d'appel d'offres est ouvert - Les candidats doivent transmettre leur offre en Mairie, pour la Mardi 8 Septembre 1998.

**\* Bâtiments SNCF à TURENNE-GARE :**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la réunion qu'il a eu le 24 Juin avec le représentant de l'Office Départemental d'H.L.M.

L'Office Départemental d'H.L.M. peut assurer la maîtrise d'ouvrage pour la création de logements locatifs sociaux sur la Commune. Il suffit que la Commune achète les bâtiments SNCF (avec acquisition de la DGE 2èPart) et revende à l'Office H.L.M. D'où opération blanche pour la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal confirme l'intérêt de la Commune à acquérir cet ensemble immobilier.

**\* Plan d'aménagement du Bourg :**

Quatre bureaux d'études ont été consultés, deux ont répondu et fourni un rapport.

La Sous-Préfecture nous engage à mener cette opération du P.A.B.

Dépense : 120.000 F (subventionnée à moitié).

Exposé de Monsieur LEVARD, Conseiller Municipal : il faut faire appel à des professionnels pour cette opération - Nécessité de s'occuper du développement de la Commune.

Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe du P.A.B.

Une commission a été désignée :

M. Levard, M. Tronche, M. Claval, M. Adenis, M. Trivier, M. Gary

Courant Octobre, une réunion aura lieu avec le bureau d'étude.

**\* Renouvellement du contrat C.E.S.**

Le Conseil Municipal décide de prolonger de 6 mois le contrat C.E.S. de Mademoiselle Sylvie BAYSSE (aide institutrice) du 09/09/1998 au 08/03/1999.

**\* Divers.**

Exposé de Mme CASTANET, Adjoint :

Effectif à la rentrée scolaire de Septembre 1998 = 61 élèves.

Le coût de la carte de transport scolaire (année 98/99) par trimestre est de 269 F pour le collège et le lycée. Pour le primaire, une participation de la commune de 142 F, reste à la charge des familles : 127 F.

## Séance du 10/11/1998

**\* Modification des Statuts du Syndicat du Causse :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du Comité Syndical du 6 Octobre 1998, le Comité du Syndicat du Causse a décidé, à l'unanimité, de procéder à la modification de ses statuts. Il convient de rajouter :

"Le syndicat pourra réaliser, en tant que maître d'ouvrage, sur la Commune de CHARTRIER-FERRIERE, la construction d'une salle polyvalente d'intérêt général et collectif".

Le Conseil Municipal approuve cette modification, et mandate Monsieur le Maire pour prendre toutes dispositions.

**\* Redevance pour l'occupation du domaine public (France Télécom) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier relatif aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes prévus par les articles L47 et L48 du Code des postes et télécommunications définissant le barème applicable pour le calcul de la redevance d'occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de France Télécom, approuve l'inventaire des réseaux, et sollicite FRANCE TELECOM pour le versement de cette redevance au titre de l'année 1997 pour un montant de 7.038,00 F.

**\* Cession terrain :**

Après exposé de Monsieur Pierre TRONCHE et avis favorable de la commission des travaux, il a été décidé de céder à Monsieur Paul TRONCHE une partie de terrain communal situé le long de sa propriété. Le montant de la vente est fixé à 1.000 F. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de Monsieur Paul TRONCHE.

**\* Implantation de la pharmacie (Permis modificatif) :**

Il y a lieu d'établir une servitude de cour commune, rendant inconstructible la partie située entre l'avenue du Sénateur Labrousse et une limite fixée à 12 m de cette avenue. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette servitude.

**\* Terrain de Mme TEYSSARD :**

Madame TEYSSARD a donné son accord de principe pour la vente d'une bande de terrain qui permettrait l'élargissement de la route conduisant à l'école.

Le Conseil Municipal, après discussion, demande à Monsieur le Maire d'envisager, avec la propriétaire, la cession de l'intégralité du terrain.

**\* Point sur les travaux en cours :**

Monsieur PARLANGE fait un exposé sur l'avancement des travaux du local technique. La maçonnerie est réalisée jusqu'aux pignons, l'entreprise BERGEAL doit poser la charpente.

Quant à l'ECOLE, une réunion de coordination entre les différentes entreprises est prévue pour le Jeudi 19 Novembre, à 10 H 30, en vue d'une mise au point pour le démarrage des travaux.

**\* Questions diverses :**

Madame Brigitte CASTANET rend compte au Conseil Municipal des conclusions de la réunion de la Commission Scolaire.

A compter du 1er Janvier 1999, le prix de la cantine scolaire passe de 12,70 F à 13,00 F pour les enfants, et de 17,50 F à 17,80 F pour les adultes.

Le prix de la garderie passe de 9,00 F à 9,50 F (demi-journée) et de 18,00 F à 19,00 F pour la journée.

La Commission AUTOSIL doit prendre contact avec Monsieur GENEVAY, Directeur, pour faire le point sur la situation de la société.

## TURENNE ET SES CHAMPIONS

### **- J.P. FONTENAY : VAINQUEUR DU PARIS/DAKAR 98.**

Le DAKAR est un mélange d'aventure humaine et de sport mécanique, et comme toutes les compétitions lorsque l'on veut gagner, il faut être prêt à tout affronter.

Les premières spéciales au Maroc étaient très techniques et cassantes avec beaucoup de pilotage. Les pièges quotidiens sont les crevasses et les effondrements de terrains dû aux pluies importantes quelques jours avant.

Lorsque l'on arrive en Mauritanie le paysage change, la végétation s'efface pour faire place au désert. Plus les dunes se rapprochent et plus l'angoisse monte en nous, car en prenant des risques en pilotage pur, il est très difficile de gagner 2 minutes dans une journée, sur un adversaire, alors que le plus petit "plantage" dans le sable, représente un arrêt minimum de 20 minutes. Un de mes petits secrets pour combattre le stress est de vivre chaque jour pleinement sans réfléchir aux journées à venir.

Lorsque la plage de DAKAR arrive, après 15 jours d'angoisse, de plaisir, de joie et de peine, vous avez du mal à maîtriser toutes ces émotions qui vous envahissent.

Vivre avec sa passion et le sport, c'est ce que je souhaite à tous les jeunes.

Le sport est certainement (à mon avis) la plus belle école de la vie.

J.P. FONTENAY

### **- CAMERONE : Champion du Limousin, vous raconte son aventure...**

Puisque vous Lui avez demandé de raconter ses exploits sportifs, mais qu'il se fait attendre, et bien Je vais le faire Moi même... Mais en mettant bien les choses à leur place, l'athlète c'est MOI.

Je me présente : CAMERONE DES AGES, natif de POMPADOUR notre berceau à nous. Je suis Alezan, J'ai huit ans et lorsque j'en avais deux "années" Il m'a fait castrer. Mon père, FAUCON NOIR étalon au haras de POMPADOUR depuis 1985, était un crac sur piste. Je réside à TURENNE depuis 3 ans, dans un petit coin tranquille, entre deux châteaux : celui de la commune que tout le monde connaît et celui de LA COSTE. Pour me tenir compagnie j'ai un autre Hongre avec moi, il a six ans : ELAN DU SAGIRAN, il nous accompagne dans nos entraînements, c'est son fils Richard qui le monte depuis maintenant une année; Et dernièrement, Il a fait l'acquisition d'un jeunot, six mois, c'est un pur sang Arabe et il est prévu qu'il me remplace plus tard, on verra bien. Celui là on le laisse entier, il paraît que c'est une race qu'il est recommandé de ne pas castrer. Il se nomme PACHA, mais ce n'est pas pour cela que c'est lui qui commande, on verra plus tard de quoi il est capable.

Lui, c'est un ancien coureur à pied, mais comme il a pris quelques kilos, il a décidé de me monter pour continuer à faire de l'endurance, c'est plus facile sur mon dos.

Cette année nous participons aux championnats du Limousin. Cela ce dispute sur sept compétitions; actuellement nous en avons déjà fait six.

**La première** se courait à POMPADOUR début Avril (une régionale 1, soixante cinq km à 15 à l'heure). Le Président de la course était Christian Albert, le responsable de notre amicale des cavaliers indépendants de Brive. Là devant le haras, je ne pouvais que faire honneur à mon père car il me surveillait, premier de la course, j'ai fini fatigué mais plutôt bien avec un rythme cardiaque final de 40. Le gag, le premier prix était une saillie d'un collègue à mon père, moi que voulez-vous que j'en fasse ? ELAN ne participait qu'à une qualificative (vingt km à 13 à l'heure) pour sa première, l'essentiel était qu'il finisse dans les temps, pour se qualifier et avoir le droit de courir sur des épreuves supérieures. Après un Kir pour Lui et une ration d'orge supplémentaire pour Nous, retour aux Terres Males, une semaine de repos et l'entraînement reprend de plus belle.

**La deuxième** course en Avril c'est DONZENAC, (quarante km en régionale 2), il y a ELAN avec Richard qui, cette fois-ci, court avec nous. Etant restés quelques jours dans l'herbe haute, nous avons pris quelques kilos et le circuit est très dur : Je finis 2ème et ELAN 3ème mais dans la peine. Là, ni Kir ni ration supplémentaire; tout le monde rentre à TURENNE et là, une clôture est mise pour nous interdire l'herbe haute, et l'entraînement reprend le surlendemain.

**La troisième** course, le 1er Mai, c'est St Fortunade une régionale 2 que j'ai déjà faite l'année dernière. ELAN et Richard sont là aussi. Nous nous sommes bien affûtés, le circuit est roulant et le temps clément et c'est un rythme cardiaque parfait de 35 au départ 37 à l'arrivée qui conclut ma victoire. ELAN est derrière, il fait des progrès, son rythme cardiaque baisse un peu, c'est le travail qui paye. Ce jour là il y a une ration supplémentaire pour tout le monde, si vous voyez ce que je veux dire. La buvette est sympathique. Nous rentrons à TURENNE et, bien sûr, la clôture est toujours là. Il faut continuer à avoir la forme, les victoires Lui montent à la tête.

.../...

.../...

**La quatrième** course, le 21 mai, c'est St Féréole (également quarante km à 15 à l'heure); toute l'écurie est là. Il y a Notre concurrent ce grand cheval de 1m75 je crois, il me fait peur, c'est Joël Brunie qui le monte, un ancien rugbyman qui ferait bien d'avoir aussi une clôture devant sa table quelque fois. Mais il va peut être commencer un régime bientôt, si si c'est vrai ! Le départ est donné le parcours est encore une fois très dur au niveau des dénivellés, au bout de vingt km ELAN, fatigué, la décision est prise de le faire arrêter pour ne pas perturber la suite de la saison. Je finis encore une fois à la première place tandis que le grand cheval est derrière nous. Il a une ration supplémentaire tandis que les résultats sont annoncés par Gérard Blanc qui, lui, se démène comme un beau diable avec l'aide de Christian Albert pour l'organisation de courses. Il nous annonce que Je suis champion du Limousin avec mon cavalier sur le dos et qu'en principe personne ne peut nous rattraper. Aussi, changement de tactique, nous dit-il à ELAN et à MOI.

Dorénavant Richard montera sur Moi et ELAN sera mis au repos. Lui il montera une jeune pouliche pure sang Arabe d'un élevage voisin, le BREYT. Laurent Coignoux Lui confie la pouliche en question avec pour mission de gagner.

**La cinquième**, c'est en Creuse le 7 Juin, eh bien vous le croirez peut être pas mais ils finissent devant nous, les premiers de la course, Moi et Richard en seconde position. Nous rentrons vite car la route est longue pour retrouver notre clôture.

**La sixième** est au ranch de Chadenac le 14 Juin, chez notre ami Alain, celle-là j'aimerais bien la gagner car l'endroit et l'accueil me plaisent. Mais voila elle est là ARABIE et Lui sur sons dos, Moi c'est Richard qui me monte : lui aussi est motivé pour la gagne. Nous faisons toute la course ensemble (quarante trois km à 15 à l'heure) et à l'arrivée je finis encore une fois premier, avec un rythme cardiaque très acceptable de 41, l'ARABIE deuxième. Déjà Il se dit des choses : nouvelles tactiques ! c'est qu'il aime gagner et comme c'est Lui qui commande, Il s'arrange pour avoir le meilleur sous ses fesses ! Nous rentrons à TURENNE qui est tout près, avec ration supplémentaire et différents cadeaux offerts aux concurrents. Aujourd'hui c'est les couteaux de Corrèze, belle récompense ma foi. Après une quinzaine de sorties en entraînement Il décide de rendre ARABIE la pouliche à son propriétaire, car elle n'a pas été prise assez tôt pour disputer les interligues qui se dérouleront à POMPADOUR fin Août. Aussi c'est à nouveau Lui qui me monte et Richard sur ELAN. Toujours la clôture pour garder la ligne et beaucoup d'entraînements. En ce qui concerne le championnat du Limousin il reste une seule course en Octobre; par contre, je sais déjà que je serai sacré champion de Limousin quelque soit le résultat de cette dernière.

Quant à POMPADOUR, fin Août, là il y aura de la concurrence mais qui sait, il y aura aussi FAUCON NOIR pour me surveiller d'un oeil, il faut bien rêver un peu.

P/O Claude GRIFFOILLERE

### **- BAMAKO-SIKASSO A BICYCLETTE.**

Le 9 Janvier 1997, deux cyclistes corréziens s'embarquaient pour le MALI. Régis GISCLON de Turenne et Hervé LOBRY de Nespouls avaient prévu d'effectuer le tour du MALI à bicyclette, une aventure de quelques 1 200 km à la force des mollets, par 35° c à l'ombre et 12 kilos de bagages chacun en partant. Après 500 Km reliant Bamako à Sikasso, ville jumelée avec Brive, l'état des routes ("le goudron") plus rude qu'ils ne l'avaient imaginé, la chaleur, les repas (riz et mil) ont eu raison de leur endurance, et ils ont poursuivi leur périple en taxi-brousse.

Ce qui a le plus marqué Régis c'est : "La gentillesse, la chaleur, l'accueil. Dans le moindre village, lorsque l'on demandait de l'eau, les gens nous amenaient du thé, de quoi manger et nous hébergeaient, et pourtant, ils n'ont rien ou pas grand chose... Pas beaucoup de richesse dans ce pays si ce n'est celle du coeur. Encore une fois, il sera dit que les plus démunis sont les plus généreux. J'ai appris à aimer ce pays plutôt qu'à le comprendre, et c'est le plus important à mes yeux".

Régis a tenu un carnet de route de son aventure en terre africaine.

Extrait : L'Afrique abrutissante, bruyante, fatigante par sa chaleur, ses gosses "Touba, un cadeau ! Touba, un bic ! Touba, un bonbon !", ses camelots "Mes amis Français ! Je te fais un bon prix pour toi !", son marchandage perpétuel, pour tout, pour rien. Mais quelquefois, à la dérobée, un sourire d'enfant, la complicité d'un regard échangé discrètement avec une vieille femme, le petit signe de tête respectueux d'un vieux enrubanné, les jeunes filles croisées, riantes et chahutantes, regardant ces curieux blanc en short.

Après la poussière rouge de la ville, le soir tombe doucement sur l'Afrique envoûtante, avec ses bruits, ses odeurs d'huile rance. La lune apparaît reflétant son image sur le grand fleuve immobile. Quelques chants retentissent de ci, de là, quelques cris d'enfants, dans la lumière hésitante...

Mali, Janvier 1997.

Tapissier à BRIVE, Régis GISCLON est un passionné d'horizons lointains, mais d'ici à les visiter à bicyclette il faut du courage et aimer l'aventure.

BRAVO Régis, et Merci de nous avoir raconté le Mali par ces quelques lignes.

## COMMUNIQUES

### **- OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC.**

La Mairie est ouverte au public les jours suivants :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : permanence assurée de 10 h 00 à 12 h 00 par Monsieur le Maire ou les Adjoints.

### **- MAISONS A LOUER OU A VENDRE.**

La Mairie reçoit de nombreuses demandes de maisons ou terrains à louer ou à vendre : si vous faites parvenir à la Mairie un descriptif sommaire du bien à louer ou à vendre, il sera transmis aux demandeurs; il ne vous est demandé qu'une seule chose : prévenir la Mairie lorsque la transaction a abouti.

### **- OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.**

La Bibliothèque est ouverte les Samedis après-midi de 14 heures 30 à 16 heures 30.

**- Il a été enregistré** sur la Commune de Turenne 68 permis de chasse pour la campagne 98/99

### **- ECRITURES.**

Écritures est une maison d'édition fondée à Brive, en février 1997, par Alain Lamamy et Pierre-Yves Roubert, qui s'inscrit dans la continuité du travail d'écrivain public entrepris par Pierre-Yves Roubert depuis avril 1995. Elle est le complément de l'activité d'écriture proprement dite, qu'elle permet de prolonger au mieux.

Nous avons choisi de nous installer à Turenne, parce que le calme et la majesté du village nous ont toujours paru propices à notre activité. Grâce à Monsieur Alain Soularue, Maire de Turenne, nous avons trouvé l'endroit qui nous convient, à savoir la salle Frédéric Maurice, au-dessus de la Chapelle des Capucins, et sous la bibliothèque (Qué de synergies possibles entre ces trois pôles !).

Si la salle Frédéric Maurice est avant tout un lieu où, solitaire, Pierre-Yves Roubert écrit et assure la gestion des éditions Écritures, elle est aussi un lieu susceptible d'accueillir de public pour différentes activités. En tant qu'habitants de Turenne, vous serez particulièrement bienvenus; nous serons heureux de faire votre connaissance et de vous présenter notre travail.

Nous sommes très heureux d'être parmi vous, et nous espérons de tout coeur que vous pourrez prendre part à l'histoire qui commence entre Écritures et Turenne. Ensemble, à partir de l'écrit sous toutes ses formes, nous pouvons faire des tas de choses passionnantes. À bientôt donc,

Alain Lamamy.

Pierre-Yves Roubert.

## FELICITATIONS

### **- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : VERMEIL.**

Elle est décernée à Mme DIAZ BLANCO Epouse GOUYGOU Germaine, domiciliée à TURENNE GARE au lieu-dit "les EYRIALS".

Employée PHOTONIS (ex PHILIPS PHOTONIQUE) en temps qu'ouvrière professionnelle depuis depuis le 17 OCTOBRE 1962.

Toutes nos félicitations à Madame GOUYGOU Germaine.

### **- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : VERMEIL.**

Elle est décernée à M. GOUDAL André, domicilié au lieu-dit "Puy Laboussette" de TURENNE.

Employé à la société GRAPAL, à Brive, depuis 1967.

Toutes nos félicitations à Monsieur GOUDAL André.

### **- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : ARGENT.**

Elle est décernée à M. RAGUENEAU Michel, domicilié au lieu dit "le CHAMPOULIER" de TURENNE.

Employé à COVIMAG en temps qu'agent technique depuis le 17 septembre 1973.

Toutes nos félicitations à Monsieur RAGUENEAU Michel.

### **- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : BRONZE.**

La médaille de Bronze de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole est décernée à M. PARLANGE Maurice, domicilié au lieu dit "le PEREL" de TURENNE.  
Administrateur de la Caisse locale du Crédit Agricole de MEYSSAC.  
Toutes nos félicitations à Monsieur PARLANGE Maurice.

### **- NOS CONSCRITS EN 1998.**

Nous vous rappelons les noms des jeunes nés en 1980 et qui ont eu 18 ans cette année, ce sont nos conscrits : **Annabelle CASTANET - Sébastien ESTIVIE - Julien PESTOURIE**

Ils ont été aidés, pour l'organisation de la Fête Votive des 11 et 12 Juillet, par quelques jeunes de 1981 : **Damien RAGUENEAU - Maryline VALLON - Nicolas VENTURINI  
Eric VENTURINI - Aurore LEDEUIL**

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION : C'EST POUR BIENTOT ! EN MARS 99**

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1980. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

### **Un outil de réflexion, de décision et d'action**

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

### **Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune**

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'oeuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations oeuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

### **C'est très simple d'y participer**

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999.

Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février.

### **Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat**

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucuns cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

### **Chacun compte dans la commune et se compte !**

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles de cette rubrique sont rédigés par les Présidents d'associations et sous leur responsabilité.

### - GROUPE SCOLAIRE DE TURENNE.

L'effectif global est de **62 élèves** répartis comme suit :

- Cycle I : 29 élèves
- Cycle II : 18 élèves
- Cycle III : 15 élèves

Madame DAURIAC a pris sa retraite et a été remplacée par Madame SAUVEZIE Nadine. Madame MELLAC a été nommée sur un autre poste. Les aides maternelle sont toujours Mesdames BOYER et TRONCHE. Madame GAUMOND assure la cantine du groupe scolaire et prépare d'excellents repas. Mademoiselle BAYSSE Sylvie a été employé en temps que C.E.S. pour aider Madame GRASSET.

M. le directeur J.M. NOUAL.

### - LA PETANQUE TURENNOISE.

L'association "La Pétanque Turennoise" a tenu son assemblée générale, le vendredi 16 OCTOBRE 1998 à la salle polyvalente de Turenne, afin d'élire un nouveau bureau.

Ont été réélus : Président : M. Jacques VALLON; Secrétaire : M. Léonard SERNAGLIA; Secrétaire adjoint : M. Rémy BONNARD.

Ont été élus : Trésorier : M. Bernard GOBERT; Trésorier adjoint : M. Bernard LHOMME; Vices Présidents : M. Yves VACHERIE et M. Jean BARBESANGE. M. Bernard COUPRIE a démissionné. Quelques concours ont été réalisés en 1998, notamment en semi-nocturne.

Des travaux d'agrandissement du bâtiment existant ont été réalisés (W.C., débarras) et financés par la commune. L'association compte à ce jour 50 licenciés, dont 5 femmes. Beaucoup de licenciés seniors sont domiciliés hors département, notamment, dans les communes limitrophes du Lot. La majeure partie de ces personnes sont des retraités, qui animent chaque après-midi de belles parties, toujours avec bonne humeur.

Cette association espère faire mieux en 1999.

Le Bureau.

### - LA FOIRE DU JEUDI DE LA PASSION.

La foire du Jeudi de la Passion, après avoir failli disparaître lorsque les tracteurs ont remplacé les attelages dans les champs, a retrouvé un bien agréable dynamisme.

Certes, les animaux ne se comptent plus par centaines comme par le passé mais l'édition 1998 a regroupé près de 70 animaux pour le plus grand plaisir d'acheteurs venus d'horizons très divers.

C'est dire si la réputation et la notoriété de la Foire de Turenne se maintiennent.

Malgré la discrétion des médias, le nombre d'animaux présents à Turenne est bien plus important que celui de toutes les autres foires primées de même catégorie de la région.

Ca peut paraître surprenant, mais ça n'en reste pas moins vrai !

- 5 500 F de primes

- 30 plaques

- 4 coupes offertes par le Conseil Général, le C.R.C.A., GROUPAMA et la Commune.

Viennent récompenser :

- 3 prix d'excellence

- 5 premiers grands prix

- 22 premiers prix

Tous les animaux ont trouvé acquéreur assez rapidement et les prix moyens pratiqués estimés à :

- 30,50 F pour les animaux primés

- 28,00 F pour les autres

situent bien tant le niveau relevé de la présentation que l'intérêt des acheteurs.

Félicitons indistinctement éleveurs, acheteurs, sans oublier les 6 membres du jury dont le rôle est aussi très délicat.

Nous vous attendons nombreux le Jeudi 25 MARS 1999 pour une nouvelle édition que nous espérons encore plus réussie. Les récompenses seront là encore à la hauteur de la qualité de la manifestation.

Le Président, M. PARLANGE

### **- L'U.S.A.T. (ECOLE DE RUGBY).**

Depuis le mois de SEPTEMBRE, l'école de Rugby de l'U.S.A.T. a recommencé une nouvelle saison au sein de l'E.R.I.C. (Ecole de Rugby Inter Clubs, Beaulieu-Dampniat-Meyssac et Turenne).

Tous les samedis, une quarantaine de jeunes joueurs (de 6 à 16 ans) issus des 4 Clubs s'entraînent soit à MEYSSAC (Stade des Thermes) ou à TURENNE-GARE. Dans ce groupe, il est réconfortant de noter l'arrivée de nouveaux jeunes Turennois.

Pour les Cadets et Juniors, les entraînements ont repris un peu plus tôt (15 Août) et se déroulent tous les Vendredis à TURENNE-GARE. Malgré quelques difficultés dues à un éclairage déficient (réparé depuis), ils sont une trentaine à y participer.

Pour tous les jeunes intéressés par la pratique du RUGBY : S'adresser au : 05.55.24.41.38  
ou au : 05.55.85.95.56

Le Bureau.

### **- COMITE DE LA FOIRE AUX CHEVRES ET AUX CHEVAUX.**

La foire aux Chèvres et aux Chevaux de Turenne est un événement qui prend tous les ans un peu plus d'ampleur. Certes liée à la météo, la fréquentation du public est malgré tout de plus en plus importante au fil du temps.

Afin de rendre cette foire encore plus attrayante, les organisateurs apportent chaque année des attractions nouvelles et différentes liées aux chevaux et à la vie de ces animaux parmi les hommes.

Le site médiéval du village de Turenne se prête parfaitement à l'exposition de brocantes et d'antiquités qui se fait dans les rues qui serpentent vers l'église. Les fleurs et les plantes de toutes les couleurs égayent la place intérieure, tandis qu'un grand déballage encombre gaiement la rue principale du village.

Cette année, de 8 000 à 10 000 personnes ont rendu visite à cette foire. Devenue traditionnelle dans la région, cette manifestation draine des visiteurs à 30 km à la ronde et des forains viennent de toute la France afin d'y participer.

L'année 1998 est là pour le confirmer, la Foire aux Chèvres et aux Chevaux de Turenne prend une ampleur et jouit d'un succès qui dépassent les espérances de ceux qui ont relancé cette manifestation au début des années 1980.

Souhaitons donc que la Foire aux Chèvres et aux Chevaux de 1999 sera un aussi beau succès que celle de 1998 et que, comme cette année, le soleil sera présent au rendez-vous qui est donné traditionnellement le 8 Mai à tous les habitants de la région.

Mais justement, il y a besoin de la mobilisation de tout un village pour continuer à faire vivre ce qui est devenu un événement incontournable. Les bonnes volontés existantes, et elles sont nombreuses, ne suffisent plus. Le succès rencontré, l'organisation de plus en plus exigeante, la volonté de faire de cette manifestation un événement tous les ans renouvelé en terme d'attractions, d'idées nouvelles et de points d'intérêts font qu'il est nécessaire de faire appel à un nombre plus important encore d'aide à l'organisation. Cette aide peut être de divers ordres mais elle doit être au rendez-vous des futures manifestations.

D'ailleurs, afin de renforcer cette organisation, comme cela est indispensable, le Comité des Fêtes et le Comité de la Foire aux Chèvres et aux Chevaux ont décidé de fusionner, avec l'appui du Syndicat d'Initiative de Turenne. Cela dans le but clairement affiché de pouvoir développer des activités supplémentaires. Nous espérons ainsi donner un nouvel élan à l'ensemble des manifestations Turennoises. Mais cette dynamique ne sera obtenue qu'avec l'appui et l'arrivée de nombreux bénévoles.

Ainsi cette réunion permettra de travailler plus intensément en relation et en partenariat avec la municipalité qui, comme nous tous, souhaite que Turenne soit un village vivant où il fasse bon vivre.

C'est au travail de tous que nous devons d'atteindre cet objectif.

La composition du bureau de la nouvelle association figure dans le compte rendu du Comité des Fêtes.

Le Président M. MAYRAN J.F.

## CONTAINERS MODE D'EMPLOI

Régulièrement le S I R T O M alerte la Mairie sur les difficultés qu'il rencontre concernant la collecte des ordures ménagère.

Le coût de collecte facturé à la commune est proportionnel d'une part au volume des ordures collectées et des difficultés (c'est à dire du temps passé) d'où l'intérêt d'une bonne utilisation

- Tant pour la protection des centres de vie.
- Que pour limiter les charges au niveau de la collectivité.

- Strictement réservés aux seules ordures ménagères.

- Strictement interdits aux autres déchets et détrituts de toute nature ( herbes, branches, démolitions).

- Déposer les poubelles le plus près possible du jour de ramassage.

- Respecter la contenance lorsqu'il est plein et ne rien déposer à coté du conteneur.

## COMMENT OBTENIR

NATURE DE LA PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	- A la Mairie du lieu de naissance - Français nés à l'étranger Service Central de l'État Civil 44941 Nantes Cedex 9	<i>Indiquer :</i> Nom, prénoms, date et lieu de naissance (imprimés disponibles en Mairie pour les Français nés à l'étranger)	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	A la Mairie du lieu de mariage	<i>Indiquer :</i> Nom, prénoms, date et lieu du mariage	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS	A la Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	<i>Indiquer :</i> Nom, prénoms, et date du décès	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
FICHE FAMILIALE D'ÉTAT CIVIL	N'importe quelle Mairie	Livret de famille	GRATUIT
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT CIVIL	N'importe quelle Mairie	Livret de famille ou acte de naissance ou carte d'identité valide	GRATUIT
FICHE DE NATIONALITÉ	N'importe quelle Mairie	Carte d'identité valide	GRATUIT
CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire National 107, rue Landreau 44079 NANTES Cedex	Fiche individuelle d'état civil	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de résidence	Pièces à demander au Tribunal	GRATUIT
CARTE D'IDENTITÉ Première demande ou renouvellement	A la Mairie du lieu de domicile <b>Présence obligatoire du demandeur pour ses empreintes</b>	2 photographies récentes conformes aux normes - 2 justificatifs de domicile différents - Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité de l'époux pour mention du nom marital - Ancienne carte pour renouvellement	GRATUIT
SORTIE DE TERRITOIRE	A la Mairie du lieu de domicile	Parents avec carte d'identité de l'enfant, livret de famille Parents divorcés : Jugement de garde de l'enfant et du responsable	GRATUIT
PASSEPORT	A la Mairie du lieu de domicile	Carte d'identité - Ancien passeport Livret de famille - 2 photographies récentes - 2 justificatifs de domicile différents - Extrait de naissance <b>OBLIGATOIRE en cas d'absence de carte d'identité ou de livret de famille</b>	TIMBRE FISCAL DE 400 F
CARTE D'ÉLECTEUR	A la Mairie du lieu de domicile ou de résidence	Justificatif de l'identité Justificatif de domicile	Inscription tout au long de l'année pour l'année suivante
COPIE CONFORME	A la Mairie	Original et copie	GRATUIT
LÉGALISATION DE SIGNATURE	A la Mairie	Signature à la Mairie Carte d'identité	GRATUIT